



# COMMUNE DE CUDREFIN

## CONSEIL COMMUNAL

### RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

#### «Crédit d'investissement – Alimentation de Champmartin en eau potable et défense incendie»

#### Référence au préavis 88-2024

La commission technique composée de M. Grégory Cotting , président, Claude Roulin, rapporteur et Pascal Maeder, membre, s'est réunie le 11 novembre 2024 en présence du Syndic Richard Emmenegger, du municipal Jean-François Milliet et de Daniel Faerber, ingénieur du bureau CSD.

#### 1. Préambule

L'eau potable et la défense incendie de Champmartin sont alimentées depuis le réservoir du Bois-de-Ville construit en 1983. Son remplissage est assuré gravitairement par les sources de ce bois. En 1992, dans le cadre du SIDEV, une nouvelle conduite complétait son remplissage par l'eau de l'ABV via une vanne d'admission amenant l'eau depuis le réservoir des Condémines. Actuellement, les sources du Bois-de-Ville sont hors service et son réservoir ne correspond plus aux règles en vigueur en matière de distribution d'eau potable. De plus, la commande de la vanne réglant l'admission de l'eau de l'ABV est hors service. Notons encore que les conditions de défense incendie sont loin d'être optimales et certains calibres des conduites du réseau de distribution du village sont insuffisants.

#### 2. Description du projet

Devant l'importance des coûts de l'assainissement et de la rénovation des structures actuelles, la Municipalité a décidé de modifier le concept d'alimentation en eau potable et de défense incendie de Champmartin. Ce nouveau concept permettrait, d'une part, une augmentation de pression du réseau améliorant ainsi les conditions de distribution d'eau potable et, d'autre part, la défense incendie pour la totalité du village.

A cet effet, elle envisage les travaux suivants :

- adaptation de l'appareillage «cudrefinois» au réservoir des Condémines
- installation d'une nouvelle conduite en fonte d'un diamètre de 200 mm pour l'alimentation en eau potable
- renouvellement des conduites de distribution d'un diamètre de 125 mm au chemin du Levant et à la rue des Granges. (une nourrice provisoire sera mise en service à la rue des Granges. (une nourrice provisoire sera mise en service pour garantir l'alimentation en eau des privés pendant les travaux)
- création d'une réserve incendie au lieu-dit «A Monaco» de 50 m3
- démolition du réservoir du Bois-de-Ville
- l'alimentation de la fontaine du refuge forestier sera toujours assurée

### 3. Planification prévisionnelle

- les propriétaires fonciers impactés par le projet ont donné leur accord
- la procédure de délivrance du permis de construire par l'OFCO suit son cours; les préavis délivrés lors de la demande préalable étaient favorables
- l'ECA a confirmé son subventionnement
- les travaux débuteraient au printemps 2025

### 4. Aspect financier

Il sera abordé par la commission des finances.

### **En conclusion :**

La commission remercie les membres de la Municipalité présents ainsi que M. Daniel Faerber pour leur présentation et les réponses apportées à nos questions.

En conséquence, la commission demande au Conseil d'accepter le crédit d'investissement no 88-2024 d'un montant de Fr. 2'300'000.00 destiné à l'alimentation de Champmartin en eau potable et défense incendie.

Cudrefin, le 18 novembre 2024.

Le Président



Grégory Cotting

Le rapporteur



Claude Roulin

Membre



Pascal Maeder